

Document de travail pour l'évaluation de l'impact de la réduction de la pêche sur DCP sur le RMD

(préparé par le Japon)

L'allocation du TAC pour l'albacore ou la fixation de limites de capture pour l'albacore par les CPC est l'une des négociations les plus difficiles. Elle devient encore plus difficile lorsque le CS recommande une diminution du TAC, puisque les CPC jouent alors un jeu à somme nulle pour obtenir leurs parts du TAC.

Pour cette raison, le Japon estime que le niveau du TAC, en d'autres termes le RMD, doit être augmenté afin que les CPC aient une meilleure chance de se mettre d'accord sur l'allocation du TAC ou des limites de capture par CPC ; la CTOI pourrait ainsi maintenir la capture totale réelle dans les limites de l'avis du CS.

Il est largement reconnu que la pêche sur DCP nuit à la productivité du stock car elle capture de nombreux poissons juvéniles. Ainsi, le Japon propose de charger le CS d'examiner dans quelle mesure le RMD pourrait être augmenté en remplaçant la pêche sur DCP par une pêche sur bancs libres. Il est également demandé au CS de fournir des avis de gestion sur les restrictions nécessaires concernant les DCP, entre autres la limite des calées sur DCP, afin d'atteindre cette augmentation du RMD.

Le texte proposé pour une résolution est le suivant :

Le Comité scientifique élaborera un tableau, pour examen par la Commission, qui quantifie l'impact attendu sur le RMD et la B_{RMD} pour l'albacore, résultant du remplacement de la mortalité par pêche de la pêcherie sur DCP par la pêche sur bancs libres. Le Comité scientifique fournira également un avis sur les options de gestion des DCP, entre autres la limite des calées sur DCP, nécessaires pour parvenir à ce remplacement de la mortalité par pêche de la pêcherie sur DCP.

Voici un exemple du tableau qui sera élaboré par le CS :

Traitement	Changement du RMD en pourcentage	Variation de B_{RMD} en pourcentage	Mesures de contrôle des DCP requises
10% de remplacement	XX%	YY%	ZZ% de réduction des calées sur DCP Limite de calées sur DCP : AA
20% de remplacement			
50% de remplacement			
100% de remplacement			

Des analyses similaires ont été réalisées par le SCRS de l'ICCAT en 2018, où l'impact de la réduction de la mortalité par pêche de la senne sur DCP et de la réaffectation de cette mortalité à d'autres flottilles a été examiné. Les résultats de ces analyses sont reproduits ci-dessous. Par exemple, si la mortalité par pêche de DCP+Ghana (*FADs+Ghana*) est réduite de 100 % et réaffectée à la PS Bancs libres (*PS Free schools*), aux canneurs (*baitboat*) et aux palangriers (*longline*), le RMD serait augmenté de 46%. Cela s'explique par le fait que les captures de poissons juvéniles par DCP+Ghana sont remplacées par les captures de poissons plus grands par d'autres types de pêche, ce qui fait que davantage de poissons peuvent contribuer à la reproduction.

Table 19.4.4. Percent change in yellowfin tuna maximum sustainable yield associated with a reallocation of fishing mortality from an individual fleet to the other fleets. Scenarios examined included a 10%, 20%, 50%, and 100% reallocation of F from purse seines on free schools, fishing on FADs+Ghana, baitboats, and longlines. Under the current fleet allocation (i.e. status quo) the MSYs estimated for yellowfin using the DST were 123,765 t and 126,314 t for Run 5 and 7, averaged.

Yellowfin averaged Maximum Sustainable Yield				
<i>Treatment</i>	<i>PS Free School</i>	<i>FADs+Ghana</i>	<i>Baitboat</i>	<i>Longline</i>
10% reduction	-2%	6%	0.0%	-0.6%
20% reduction	-4%	12%	0.0%	-1.3%
50% reduction	-9%	27%	-0.1%	-3%
100% reduction	-19%	49%	-0.2%	-7%

(p.284 du Rapport du SCRS de l'ICCAT)